103901901
PI2/PI2/LA

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
LE HUIT NOVEMBRE
A LONGJUMEAU (Essonne), 10 place de Bretten, au siège de l'Office Notarial de LONGJUMEAU, ci-après nommé,
Maître Olivier PIQUET, Notaire à LONGJUMEAU au sein de la Société A Responsabilité Limitée dénommée « HEUEL & ASSOCIES NOTAIRES CONSEILS », titulaire d'Offices Notariaux à LONGJUMEAU (Essonne), 10 Place de Bretten et à SACLAY (Essonne), 6 Place de la Mairie,

A reçu le présent acte contenant RECONNAISSANCE DE DETTE à la requête des parties ci-après identifiées.

- "PRÊTEUR" ou "CREANCIER" -

Monsieur Thibault Michel Fernand Jacques Bernard **THOMAS**, retraité, demeurant à SERIGNAN (34410) 9 impasse les Hauts de Sérignan.
Né à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130) le 6 février 1958.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

- "DEBITEUR" -

Monsieur Alexandre Fernand Christian Eric **THOMAS**, développer web, époux de Madame Samia **OUARET**, demeurant à ORSAY (91400) 32 avenue des Pierrots.
Né à ORSAY (91400) le 31 mars 1987.
Marié à la mairie de ORSAY (91400) le 31 août 2013 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître BROCHAY, notaire à ORSAY (91400), le 2 mai 2013.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

PRESENCE - REPRESENTATION

- Monsieur Alexandre THOMAS est présent à l'acte.

- Monsieur Thibault THOMAS est présent à l'acte.

STIPULATION DE SOLIDARITE

En cas de pluralité de créanciers, ceux-ci seront solidaires entre eux pour exiger l'exécution des présentes.
En cas de pluralité de débiteurs, ceux-ci seront solidaires entre eux pour l'exécution des présentes.

CARACTERISTIQUES DE LA RECONNAISSANCE DE DETTE

La reconnaissance de dette objet des présentes, d'un montant en capital de CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 EUR), somme qui lui sera remise au plus tard le **31 décembre 2023** par le créancier au débiteur par la comptabilité de l'Office Notarial, est consentie aux conditions particulières suivantes qui ont été négociées directement entre les parties sans le concours ni la participation du notaire soussigné qui n'en est que le rédacteur.

Etant précisé qu'à défaut de versement de la somme, la présente reconnaissance de dette sera caduque et de nul effet.
Dans cette attente, demeureront ci-annexés les **justificatifs de disposition des fonds** par le CREANCIER.

OBJET DE LA RECONNAISSANCE DE DETTE

Le prêt constaté aux présentes a pour objet de financer pour partie la soulte due par Monsieur Alexandre THOMAS à Madame Samia OUARET dans le cadre de son divorce par consentement mutuel extrajudiciaire. Aux termes de cet acte à intervenir Monsieur Alexandre THOMAS se verra attribuer la totalité en pleine propriété d'un bien immobilier situé à ORSAY (91400), 32 avenue des Pierrots, à charge pour lui de supporter seul les prêts souscrits auprès du Crédit Lyonnais, la totalité des frais d'acte notariés et de verser une soulte à Madame OUARET.

EXPOSE

Le **DÉBITEUR** reconnait devoir au **CRÉANCIER** la somme de CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 EUR) pour le prêt que ce dernier lui a consenti.

COMPARUTION DU CREANCIER

Le créancier ne comparait aux présentes que pour prendre acte de la déclaration de reconnaissance de dette faite par le débiteur et des conditions de son remboursement stipulées aux présentes.

Montant de la reconnaissance de dette en principal : CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 EUR)
Durée : 180 mois
Remboursement : 300,00 euros mensuels pour la période du 1er janvier 2024 au 1er décembre 2028, soit sur 60 mois
600,00 euros mensuels pour la période du 1er janvier 2029 au 1er décembre 2033, soit sur 60 mois
1.619,00 euros mensuels pour la période du 1er janvier 2034 au 1er décembre 2038, soit sur 60 mois
- la première échéance est fixée pour le : 1er janvier 2024
- la dernière échéance est fixée pour le : 1er décembre 2038
Taux annuel d'intérêts : 1,5 % l'an

Le taux effectif global ressort à 1,619 % l'an.

Un **Tableau d'amortissement prévisionnel** demeurera ci-annexé.

DISPENSE DE GARANTIE HYPOTHECAIRE

Le créancier dispense le notaire soussigné de prendre une garantie hypothécaire contre son débiteur.
Le créancier reconnaît expressément avoir été prévenu par le notaire, qu'en cas de non-paiement, en tout ou partie, pour quelque cause que ce soit, n'ayant aucune garantie à exercer, sa créance risque d'être purement et simplement irrécouvrable.
Néanmoins, il déclare :

- persister dans son intention de passer l'acte de cette manière à ses seuls risques et périls,

- avoir pris tous renseignements sur la solvabilité du débiteur.

CONDITIONS GENERALES

LIEU DE PAIEMENT

Le paiement de la somme due sera effectué par le débiteur au domicile du créancier ou en tout autre endroit qu'il lui plaira d'indiquer.

LIBERATION PAR ANTICIPATION

Le débiteur pourra se libérer par anticipation.
Si le remboursement intervient postérieurement à la date d'échéance finale ci-dessus convenue, du consentement exprès du créancier, un préavis de remboursement devra être adressé au créancier, plus de trois mois avant le remboursement effectif, à défaut le débiteur sera redevable d'une indemnité équivalente à trois mois d'intérêts sur le capital restant dû.
Si le remboursement du capital intervenait postérieurement à la date ci-dessus prévue, sans que le créancier ait donné son accord, et sans que cette clause puisse valoir accord par celui-ci de règlement tardif, et sans préjudice des clauses de déchéance ci-après relatées, le taux d'intérêt ci-dessus prévu serait majoré de trois points à compter de la date d'échéance finale ci-dessus prévue jusqu'au jour du règlement définitif.

EXIGIBILITE ANTICIPEE - DECHEANCE DU TERME

Le remboursement du capital, des intérêts et accessoires sera immédiatement exigible, sans aucune formalité judiciaire :

- A défaut de paiement d'un seul terme à son échéance et un mois après simple commandement de payer demeuré infructueux et contenant déclaration par le créancier de son intention de se prévaloir de la présente clause malgré toutes offres ultérieures.

- En cas de décès du débiteur. Sur ce point, les parties sont convenues que le créancier dispense expressément le débiteur de souscrire une assurance décès, invalidité, incapacité de travail.

- Si le débiteur est saisi ou déclaré en état de redressement ou de règlement judiciaire ou encore de liquidation judiciaire.

- Si les déclarations du débiteur ou de la caution sont fausses.

Dans tous ces cas, le créancier aura droit à titre d'indemnité à une somme égale à six mois d'intérêts du capital.

CAPITALISATION DES INTERETS

Tous les intérêts échus non payés se capitaliseront de plein droit et produiront de nouveaux intérêts au même taux que le principal à compter du jour où ils seront échus, sans mise en demeure préalable.

DECES DU DEBITEUR

En cas de décès du débiteur, s'il y en a une, avant sa libération, il y aura solidarité et indivisibilité entre tous les héritiers et représentants comme entre le survivant d'eux et les héritiers et représentants du prédécédé, pour le remboursement du capital, le paiement des intérêts, frais, droits et accessoires.
Les frais de la signification de l'article 877 du Code civil seront supportés par les héritiers.

PRESOMPTION DE LIBERATION

La libération ne pourra résulter, à défaut de décharge notariée, que de la quittance du créancier ou de son mandataire.

DECLARATIONS

Le créancier déclare ne pas être un créancier à titre habituel.
Le débiteur déclare :

- que son état civil est celui indiqué en tête des présentes ;
- qu'il n'est pas et n'a jamais été en état de cessation de paiements, règlement ou liquidation judiciaire ;
- qu'il ne fait l'objet d'aucune mesure de protection légale des majeurs.

ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites domicile est élu :

- pour le créancier en son domicile sus-indiqué ;
- pour le débiteur en son domicile, le débiteur s'obligeant à informer le créancier de tout changement de domicile et ce par lettre recommandée avec accusé de réception.

CREATION D'UNE COPIE EXECUTOIRE

Les parties requièrent le notaire soussigné de délivrer une copie exécutoire nominative unique des présentes. De convention expresse, cette copie exécutoire ne sera émise qu'après constatation du versement de la somme de cent trente mille euros (130.000,00 EUR) dans les délais sus-indiqués par la comptabilité du notaire soussigné.

FRAIS

Tous les frais, droits et émoluments des présentes et de leurs suites, seront supportés par le débiteur qui s'y oblige, en ce compris le coût de la copie exécutoire pour le créancier.

ENREGISTREMENT

Droit d'enregistrement payé sur état : 125 euros.

MENTION SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'Office notarial traite des données personnelles concernant les personnes mentionnées aux présentes, pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes.
Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale et l'exécution d'une mission relevant de l'exercice de l'autorité publique déléguée par l'Etat dont sont investis les notaires, officiers publics, conformément à l'ordonnance n° 45-2590 du 2 novembre 1945.
Ces données seront susceptibles d'être transférées aux destinataires suivants :

- les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.),

- les offices notariaux participant ou concourant à l'acte,

- les établissements financiers concernés,

- les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales,

- le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour la production des statistiques permettant l'évaluation des biens immobiliers, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013,

- les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne et encadré par la signature de clauses contractuelles types de la Commission européenne, visant à assurer un niveau de protection des données substantiellement équivalent à celui garanti dans l'Union Européenne.

La communication de ces données à ces destinataires peut être indispensable pour l'accomplissement des activités notariales.

Les documents permettant d'établir, d'enregistrer et de publier les actes sont conservés 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. L'acte authentique et ses annexes sont conservés 75 ans et 100 ans lorsque l'acte porte sur des personnes mineures ou majeures protégées. Les vérifications liées aux personnalités politiquement exposées, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme sont conservées 5 ans après la fin de la relation d'affaires.

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, les personnes peuvent demander l'accès aux données les concernant. Le cas échéant, elles peuvent demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou s'y opposer pour des raisons tenant à leur situation particulière. Elles peuvent également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de leurs données personnelles après leur décès.
L'Office notarial a désigné un Délégué à la protection des données que les personnes peuvent contacter à l'adresse suivante : cil@notaires.fr.
Si les personnes estiment, après avoir contacté l'Office notarial, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

FORMALISME LIE AUX ANNEXES

Les annexes, s'il en existe, font partie intégrante de la minute.
Lorsque l'acte est établi sur support papier les pièces annexées à l'acte sont revêtues d'une mention constatant cette annexe et signée du notaire, sauf si les feuilles de l'acte et des annexes sont réunies par un procédé empêchant toute substitution ou addition.
Si l'acte est établi sur support électronique, la signature du notaire en fin d'acte vaut également pour ses annexes.

DONT ACTE sans renvoi

Généré en l'office notarial et visualisé sur support électronique aux lieu, jour, mois et an indiqués en en-tête du présent acte.
Et lecture faite, les parties ont certifié exactes les déclarations les concernant, avant d'apposer leur signature manuscrite sur tablette numérique.
Le notaire, qui a recueilli l'image de leur signature, a lui-même apposé sa signature manuscrite, puis signé l'acte au moyen d'un procédé de signature électronique qualifié.

M. THOMAS Thibault a signé à LONGJUMEAU le 08 novembre 2023	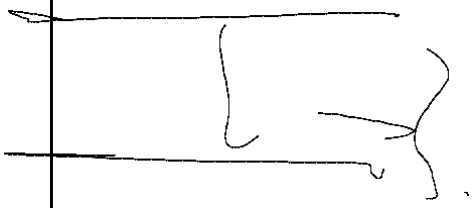
M. THOMAS Alexandre a signé à LONGJUMEAU le 08 novembre 2023	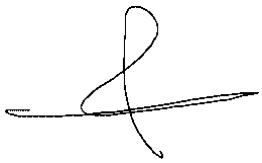
et le notaire Me PIQUET OLIVIER a signé à LONGJUMEAU L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE HUIT NOVEMBRE	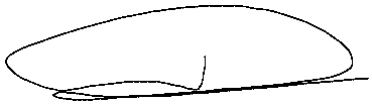

LA BANQUE POSTALE

Relevé de vos comptes - n° 10

> Périodicité mensuelle

Relevé édité le 30 octobre 2023

Vos Comptes 24h/24	**Votre identifiant : 0200855425** **> Internet(1), appli tablette et mobile(2)** **> Serveur vocal : 09 69 39 36 39 (3)**
Votre Service Clients	**> Téléphone : 36 39(4)** **> Messagerie depuis votre Espace Client(1)** **> Courrier : LA BANQUE POSTALE 75900 PARIS CEDEX 15**
Votre conseiller	**Prendre un rendez-vous** **> Téléphone : 36 39(4)**

MR THOMAS THIBAULT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vous souhaitez épargner ? Sachez que vous pouvez ouvrir en ligne certains produits d'épargne* directement depuis votre Espace Client Internet sur le site www.labanquepostale.fr ou depuis votre application mobile « La Banque Postale ».
**Livret A, Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret Jeune Swing, Compte sur Livret, Compte Epargne Logement (CEL) et Plan d'Epargne Logement (PEL)*

Situation de vos comptes au 27 octobre 2023

	Solde
CCP n° 08 554 25 R 020	**+ 10 143,67 €**
Livret A n° 075 9321306 W	**+ 23 503,67 €**

23.000

Compte Courant Postal n° 08 554 25R 020

IBAN : FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073 | BIC : PSSTFRPPPAR

> Découvert autorisé au 27/10/2023 : 100,00 € (à régulariser sous 30 jours). Pour information, l'utilisation d'un découvert de 1 500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 16,00 % correspond à un TAEG de 18,79 % (1). L'utilisation d'un découvert de 1 500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 15,00 % correspond à un TAEG de 17,60 % (1).

(1) Le TAEG réellement appliqué dépend de l'utilisation effective du découvert.

> Frais et cotisations perçus depuis le 27/09/2023 : - 4,20 €

BoursoBank

Extrait de votre compte en EUR
(Protégé par la Garantie des Dépôts www.garantiedesdepots.fr)
Compte sur Livret

M THOMAS THIBAULT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Date	N° de RIB				Devise	Période	Montant DA*	TAEG*	Page
	Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB					
01/11/2023	40618	80346	00021007992	57	EUR	du 30/09/2023 au 31/10/2023	0,00 €	0,000000 %	1/1

B.I.C. BOUSFRPPXXX I.B.A.N. FR76 4061 8803 4600 0210 0799 257

MOUVEMENTS EN EUR

Date opération	Libellé	Valeur	Débit	Crédit
	SOLDE AU :	29/09/2023		39.669,21
02/10/2023	VIR Virement interne depuis COMPTE SUR M THOMAS THIBAULT Réf : SCT40618202310020029708062 3	02/10/2023	7.128,30	
	Nouveau solde en EUR : 30.000			32.540,91

A réception d'un extrait de compte vous disposez d'un délai de quatre mois pour formuler toute réclamation auprès de votre service clientèle.
A défaut d'observation dans ce délai, nous considérons votre silence comme une approbation tacite des comptes.
* Montant de l'autorisation de découvert associée à votre compte, valeur du TAEG (Taux Annualisé Effectif Global) et total des frais bancaires pour la période.

LA BANQUE POSTALE

REÇU le
23 JAN. 2023
Rép: ----------

Relevé de votre LDDS - n° 1

Relevé édité le 18 janvier 2023

Vos Comptes 24h/24	**Votre identifiant : 2387926075** **> Internet(1), appli tablette et mobile(1)** **> Serveur vocal : 09 69 39 36 39(2)**
Votre Service Clients	**> Téléphone : 36 39(3)** **> Messagerie depuis votre Espace Client(1)** **> Courrier : LA BANQUE POSTALE 13900 MARSEILLE CEDEX 20**
Votre conseiller	**Prendre un rendez-vous** **> Téléphone : 36 39(3)**

LA POSTE

V33-R1 20195485 24103 10950
1/ 1 121

SD : 863006351712025

MR THOMAS THIBAULT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Situation de votre Livret Développement Durable et Solidaire n° 820 2197208 Y

IBAN : FR78 1001 1000 2082 0219 7208 Y21 | BIC : PSSTFRPPCNE

Votre nouveau solde au 17/01/2023 **+ 12 289,50 €**

Vos opérations

Date	Opération	Débit (€)	Crédit (€)
	Solde précédent au 17/01/2022		**12 122,81**
30/12	INTERETS ACQUIS POUR 2022		166,69
	Total des opérations		**166,69**
	Nouveau solde au 17/01/2023		**12 289,50**

12.000

- **Pour faire opposition en cas de perte ou vol de vos Moyens de paiement :**
  Sur vos cartes (24h/24h, 7j/7j) via l'Espace Client Internet, l'application mobile(1) ou au 09 69 39 99 98 (Service gratuit + prix d'un appel)
  Sur vos chèques (du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 12h) au 09 69 39 99 98 (Service gratuit + prix d'un appel)
- **La Garantie de vos dépôts (www.garantiedesdepots.fr) :**
  Vos CCP, CAT, CSL, CEL, PEL, Livret jeune, livret B, PEP, Compte d'attente et Compte relais sont couverts par la Garantie des Dépôts du FGDR (Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution). Vos livrets A, LDDS et LEP bénéficient de la garantie de l'Etat.
- **Besoin d'une information sur la bonne exécution de votre Contrat ou de déposer une réclamation ?**
  1 - Contactez-nous via votre messagerie sécurisée (BEL/APP), votre bureau de poste ou le Service Clients au 09 69 39 99 98 (Service gratuit + prix d'un appel).
  2 - **En cas de désaccord avec la réponse apportée à votre réclamation ou en l'absence de réponse dans un délais de 2 mois**, vous pouvez saisir gratuitement Le Médiateur de La Banque Postale au 115 rue de Sèvres, Case postale G 009, 75275 Paris CEDEX 06 ou sur le site : https://mediateur.groupelaposte.com
  3 - Pour les produits et services souscrits en ligne, vous pouvez utiliser le site de Règlement en Ligne des Litiges : https://ec.europa.eu/consumers/odr

(1) Coût de connexion et/ou de communication selon le fournisseur d'accès. (2) Prix d'un appel local. (3) Service 0,15 € / min. + prix d'un appel.

LA BANQUE POSTALE - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital social 6 585 350 218 €. 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06. RCS Paris n°421 100 645. IDU REP Papiers FR231771_03JRYJ. ORIAS n° 07 023 424.

fortuneo BANQUE

Relevé Livret +
Compte 74917020 01

N° 1 - 2022
Page 1/1

Arrêté au 31 décembre 2022

FORTUNEO
TOUR ARIANE
5 PLACE DE LA PYRAMIDE
92088 PARIS LA DEFENSE CEDEX

0267

M THOMAS THIBAULT
9 IMPASSE Les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN

SITE INTERNET **www.fortuneo.fr**
SERVICE CLIENTS TEL **0 811 135 135**
SERVICE CLIENTS FAX **0 820 820 407**
SOS CARTES **02 98 28 42 28**

Titulaire(s) du compte : **M THOMAS THIBAULT**

Date	Date de Valeur	Opération	Débit	Crédit
ANCIEN SOLDE				**0,00 €**
29/01	01/02/2022	VIR Versement Initial		10,00
01/02	16/02/2022	VIR 017491702001-P LIVRET + THOM		20 000,00
02/02	16/02/2022	VIR 017491702001-P LIVRET + THOM		23 000,00
09/02	16/02/2022	VIR 017491702001-P LIVRET + THOM		4 990,00
22/02	01/03/2022	VIR 017491702001-P LIVRET + M TH		6 000,00
22/02	01/03/2022	VIR 017491702001-P LIVRET + M TH		3 000,00
23/02	01/03/2022	VIR 017491702001-P LIVRET + M TH		2 000,00
11/04	16/04/2022	VIR 017491702001-P LIVRET + M TH		4 000,00
16/07	16/07/2022	VIR 017491702040 COMPTE COURANT	14 000,00	
30/07	01/08/2022	VIR 017491702001-P LIVRET + M TH		14 000,00
27/12	01/01/2023	VIR Virement avec Fortuneo Livre		3 000,00
31/12	01/01/2023	INTERETS 2022		35,24
TOTAL DES OPÉRATIONS DU RELEVÉ			14 000,00	80 035,24
NOUVEAU SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022			65.000	**66 035,24 €**

Garantie de vos dépôts

Votre compte relève de la Garantie des Dépôts du FGDR (www.garantiedesdepots.fr)

Émis le 03/01/2023 Réf : MRELPAR

Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros.
RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Adresse postale : TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9.
Horaires Service Clients : du lundi au vendredi de 08h30 à 20h00 (de 08h00 jusqu'à 22h00 pour les ordres de bourse) et le samedi de 09h00 à 13h30.
Ce document est unique et personnel. Conservez-le confidentiellement sans limitation de durée.
Pour toute demande portant sur la bonne exécution d'un contrat et le traitement d'une réclamation, vous pouvez contacter :
1 - Le Service Clients via le site "www.fortuneo.fr" , Rubrique « Nous contacter » ou par courrier adressé TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9.
2 - En cas de difficultés persistantes, le Service Réclamations par courrier adressé TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9 ou au 02 98 42 65 34.
3 - Et en ultime étape de conciliation, et uniquement dans les cas relevant de sa compétence, le Médiateur auprés de Fortuneo. Saisine soit à l'adresse postale :
Monsieur Le Médiateur 29809 BREST CEDEX 9, soit sur le site : https://lemediateur.creditmutuelarkea.fr/

Amortissement

Année	Total à payer	Capital amorti	Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1	3 600 €	1 661 €	1 939 €	0 €	128 339 €
2	3 600 €	3 348 €	1 914 €	0 €	126 652 €
3	3 600 €	5 060 €	1 888 €	0 €	124 940 €
4	3 600 €	6 798 €	1 862 €	0 €	123 202 €
5	3 600 €	8 562 €	1 836 €	0 €	121 438 €
6	7 200 €	13 977 €	1 784 €	0 €	116 023 €
7	7 200 €	19 475 €	1 703 €	0 €	110 525 €
8	7 200 €	25 055 €	1 620 €	0 €	104 945 €
9	7 200 €	30 720 €	1 535 €	0 €	99 280 €
10	7 200 €	36 470 €	1 450 €	0 €	93 530 €
11	19 428 €	54 619 €	1 279 €	0 €	75 381 €
12	19 428 €	73 043 €	1 004 €	0 €	56 957 €
13	19 428 €	91 745 €	726 €	0 €	38 255 €
14	19 428 €	110 729 €	444 €	0 €	19 271 €
15	19 428 €	130 000 €	157 €	0 €	0 €

Année 1

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		300 €	138 €	163 €	0 €	129 863 €
2		300 €	275 €	162 €	0 €	129 725 €
3		300 €	413 €	162 €	0 €	129 587 €
4		300 €	551 €	162 €	0 €	129 449 €
5		300 €	689 €	162 €	0 €	129 311 €
6		300 €	828 €	162 €	0 €	129 172 €
7		300 €	966 €	161 €	0 €	129 034 €
8		300 €	1 105 €	161 €	0 €	128 895 €
9		300 €	1 244 €	161 €	0 €	128 756 €
10		300 €	1 383 €	161 €	0 €	128 617 €
11		300 €	1 522 €	161 €	0 €	128 478 €
12		300 €	1 661 €	161 €	0 €	128 339 €
Total		3 600 €	1 661 €	1 939 €	0 €	128 339 €

Année 2

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		300 €	1 801 €	160 €	0 €	128 199 €
2		300 €	1 941 €	160 €	0 €	128 059 €
3		300 €	2 081 €	160 €	0 €	127 919 €
4		300 €	2 221 €	160 €	0 €	127 779 €
5		300 €	2 361 €	160 €	0 €	127 639 €
6		300 €	2 501 €	160 €	0 €	127 499 €
7		300 €	2 642 €	159 €	0 €	127 358 €
8		300 €	2 783 €	159 €	0 €	127 217 €
9		300 €	2 924 €	159 €	0 €	127 076 €
10		300 €	3 065 €	159 €	0 €	126 935 €
11		300 €	3 206 €	159 €	0 €	126 794 €
12		300 €	3 348 €	158 €	0 €	126 652 €
Total		3 600 €	3 348 €	1 914 €	0 €	126 652 €

Année 3

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		300 €	3 490 €	158 €	0 €	126 510 €
2		300 €	3 631 €	158 €	0 €	126 369 €
3		300 €	3 773 €	158 €	0 €	126 227 €
4		300 €	3 916 €	158 €	0 €	126 084 €
5		300 €	4 058 €	158 €	0 €	125 942 €
6		300 €	4 201 €	157 €	0 €	125 799 €
7		300 €	4 343 €	157 €	0 €	125 657 €
8		300 €	4 486 €	157 €	0 €	125 514 €
9		300 €	4 629 €	157 €	0 €	125 371 €
10		300 €	4 773 €	157 €	0 €	125 227 €
11		300 €	4 916 €	157 €	0 €	125 084 €
12		300 €	5 060 €	156 €	0 €	124 940 €
Total		3 600 €	5 060 €	1 888 €	0 €	124 940 €

Année 4

N°	Mois-Année	Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		300 €	5 204 €	156 €	0 €	124 796 €
2		300 €	5 348 €	156 €	0 €	124 652 €
3		300 €	5 492 €	156 €	0 €	124 508 €
4		300 €	5 636 €	156 €	0 €	124 364 €
5		300 €	5 781 €	155 €	0 €	124 219 €
6		300 €	5 925 €	155 €	0 €	124 075 €
7		300 €	6 070 €	155 €	0 €	123 930 €
8		300 €	6 215 €	155 €	0 €	123 785 €
9		300 €	6 361 €	155 €	0 €	123 639 €
10		300 €	6 506 €	155 €	0 €	123 494 €
11		300 €	6 652 €	154 €	0 €	123 348 €
12		300 €	6 798 €	154 €	0 €	123 202 €
Total		3 600 €	6 798 €	1 862 €	0 €	123 202 €

Année 5

N°	Mois-Année	Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		300 €	6 944 €	154 €	0 €	123 056 €
2		300 €	7 090 €	154 €	0 €	122 910 €
3		300 €	7 236 €	154 €	0 €	122 764 €
4		300 €	7 383 €	153 €	0 €	122 617 €
5		300 €	7 529 €	153 €	0 €	122 471 €
6		300 €	7 676 €	153 €	0 €	122 324 €
7		300 €	7 823 €	153 €	0 €	122 177 €
8		300 €	7 971 €	153 €	0 €	122 029 €
9		300 €	8 118 €	153 €	0 €	121 882 €
10		300 €	8 266 €	152 €	0 €	121 734 €
11		300 €	8 414 €	152 €	0 €	121 586 €
12		300 €	8 562 €	152 €	0 €	121 438 €
Total		3 600 €	8 562 €	1 836 €	0 €	121 438 €

Année 6

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû

1		600 €	9 010 €	152 €	0 €	120 990 €
2		600 €	9 459 €	151 €	0 €	120 541 €
3		600 €	9 908 €	151 €	0 €	120 092 €
4		600 €	10 358 €	150 €	0 €	119 642 €
5		600 €	10 808 €	150 €	0 €	119 192 €
6		600 €	11 259 €	149 €	0 €	118 741 €
7		600 €	11 711 €	148 €	0 €	118 289 €
8		600 €	12 163 €	148 €	0 €	117 837 €
9		600 €	12 616 €	147 €	0 €	117 384 €
10		600 €	13 069 €	147 €	0 €	116 931 €
11		600 €	13 523 €	146 €	0 €	116 477 €
12		600 €	13 977 €	146 €	0 €	116 023 €
Total		7 200 €	13 977 €	1 784 €	0 €	116 023 €

Année 7

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		600 €	14 432 €	145 €	0 €	115 568 €
2		600 €	14 888 €	144 €	0 €	115 112 €
3		600 €	15 344 €	144 €	0 €	114 656 €
4		600 €	15 801 €	143 €	0 €	114 199 €
5		600 €	16 258 €	143 €	0 €	113 742 €
6		600 €	16 716 €	142 €	0 €	113 284 €
7		600 €	17 174 €	142 €	0 €	112 826 €
8		600 €	17 633 €	141 €	0 €	112 367 €
9		600 €	18 093 €	140 €	0 €	111 907 €
10		600 €	18 553 €	140 €	0 €	111 447 €
11		600 €	19 013 €	139 €	0 €	110 987 €
12		600 €	19 475 €	139 €	0 €	110 525 €
Total		7 200 €	19 475 €	1 703 €	0 €	110 525 €

Année 8

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		600 €	19 936 €	138 €	0 €	110 064 €
2		600 €	20 399 €	138 €	0 €	109 601 €

3		600 €	20 862 €	137 €	0 €	109 138 €
4		600 €	21 325 €	136 €	0 €	108 675 €
5		600 €	21 790 €	136 €	0 €	108 210 €
6		600 €	22 254 €	135 €	0 €	107 746 €
7		600 €	22 720 €	135 €	0 €	107 280 €
8		600 €	23 186 €	134 €	0 €	106 814 €
9		600 €	23 652 €	134 €	0 €	106 348 €
10		600 €	24 119 €	133 €	0 €	105 881 €
11		600 €	24 587 €	132 €	0 €	105 413 €
12		600 €	25 055 €	132 €	0 €	104 945 €
Total		7 200 €	25 055 €	1 620 €	0 €	104 945 €

Année 9

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		600 €	25 524 €	131 €	0 €	104 476 €
2		600 €	25 993 €	131 €	0 €	104 007 €
3		600 €	26 463 €	130 €	0 €	103 537 €
4		600 €	26 934 €	129 €	0 €	103 066 €
5		600 €	27 405 €	129 €	0 €	102 595 €
6		600 €	27 877 €	128 €	0 €	102 123 €
7		600 €	28 349 €	128 €	0 €	101 651 €
8		600 €	28 822 €	127 €	0 €	101 178 €
9		600 €	29 296 €	126 €	0 €	100 704 €
10		600 €	29 770 €	126 €	0 €	100 230 €
11		600 €	30 244 €	125 €	0 €	99 756 €
12		600 €	30 720 €	125 €	0 €	99 280 €
Total		7 200 €	30 720 €	1 535 €	0 €	99 280 €

Année 10

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		600 €	31 196 €	124 €	0 €	98 804 €
2		600 €	31 672 €	124 €	0 €	98 328 €
3		600 €	32 149 €	123 €	0 €	97 851 €
4		600 €	32 627 €	122 €	0 €	97 373 €

5		600 €	33 105 €	122 €	0 €	96 895 €
6		600 €	33 584 €	121 €	0 €	96 416 €
7		600 €	34 063 €	121 €	0 €	95 937 €
8		600 €	34 544 €	120 €	0 €	95 456 €
9		600 €	35 024 €	119 €	0 €	94 976 €
10		600 €	35 506 €	119 €	0 €	94 494 €
11		600 €	35 987 €	118 €	0 €	94 013 €
12		600 €	36 470 €	118 €	0 €	93 530 €
Total		7 200 €	36 470 €	1 450 €	0 €	93 530 €

Année 11

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		1 619 €	37 972 €	117 €	0 €	92 028 €
2		1 619 €	39 476 €	115 €	0 €	90 524 €
3		1 619 €	40 982 €	113 €	0 €	89 018 €
4		1 619 €	42 489 €	111 €	0 €	87 511 €
5		1 619 €	43 999 €	109 €	0 €	86 001 €
6		1 619 €	45 511 €	108 €	0 €	84 489 €
7		1 619 €	47 024 €	106 €	0 €	82 976 €
8		1 619 €	48 539 €	104 €	0 €	81 461 €
9		1 619 €	50 056 €	102 €	0 €	79 944 €
10		1 619 €	51 575 €	100 €	0 €	78 425 €
11		1 619 €	53 096 €	98 €	0 €	76 904 €
12		1 619 €	54 619 €	96 €	0 €	75 381 €
Total		19 428 €	54 619 €	1 279 €	0 €	75 381 €

Année 12

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		1 619 €	56 144 €	94 €	0 €	73 856 €
2		1 619 €	57 671 €	92 €	0 €	72 329 €
3		1 619 €	59 199 €	90 €	0 €	70 801 €
4		1 619 €	60 730 €	89 €	0 €	69 270 €
5		1 619 €	62 262 €	87 €	0 €	67 738 €
6		1 619 €	63 797 €	85 €	0 €	66 203 €

7		1 619 €	65 333 €	83 €	0 €	64 667 €
8		1 619 €	66 871 €	81 €	0 €	63 129 €
9		1 619 €	68 411 €	79 €	0 €	61 589 €
10		1 619 €	69 953 €	77 €	0 €	60 047 €
11		1 619 €	71 497 €	75 €	0 €	58 503 €
12		1 619 €	73 043 €	73 €	0 €	56 957 €
Total		19 428 €	73 043 €	1 004 €	0 €	56 957 €

Année 13

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		1 619 €	74 591 €	71 €	0 €	55 409 €
2		1 619 €	76 140 €	69 €	0 €	53 860 €
3		1 619 €	77 692 €	67 €	0 €	52 308 €
4		1 619 €	79 246 €	65 €	0 €	50 754 €
5		1 619 €	80 801 €	63 €	0 €	49 199 €
6		1 619 €	82 359 €	61 €	0 €	47 641 €
7		1 619 €	83 918 €	60 €	0 €	46 082 €
8		1 619 €	85 480 €	58 €	0 €	44 520 €
9		1 619 €	87 043 €	56 €	0 €	42 957 €
10		1 619 €	88 608 €	54 €	0 €	41 392 €
11		1 619 €	90 175 €	52 €	0 €	39 825 €
12		1 619 €	91 745 €	50 €	0 €	38 255 €
Total		19 428 €	91 745 €	726 €	0 €	38 255 €

Année 14

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		1 619 €	93 316 €	48 €	0 €	36 684 €
2		1 619 €	94 889 €	46 €	0 €	35 111 €
3		1 619 €	96 464 €	44 €	0 €	33 536 €
4		1 619 €	98 041 €	42 €	0 €	31 959 €
5		1 619 €	99 620 €	40 €	0 €	30 380 €
6		1 619 €	101 201 €	38 €	0 €	28 799 €
7		1 619 €	102 784 €	36 €	0 €	27 216 €
8		1 619 €	104 369 €	34 €	0 €	25 631 €

9		1 619 €	105 956 €	32 €	0 €	24 044 €
10		1 619 €	107 545 €	30 €	0 €	22 455 €
11		1 619 €	109 136 €	28 €	0 €	20 864 €
12		1 619 €	110 729 €	26 €	0 €	19 271 €
Total		19 428 €	110 729 €	444 €	0 €	19 271 €

Année 15

N°		Total à payer	Capital amorti	=Intérêts	Assurance	Capital restant dû
1		1 619 €	112 324 €	24 €	0 €	17 676 €
2		1 619 €	113 921 €	22 €	0 €	16 079 €
3		1 619 €	115 520 €	20 €	0 €	14 480 €
4		1 619 €	117 121 €	18 €	0 €	12 879 €
5		1 619 €	118 723 €	16 €	0 €	11 277 €
6		1 619 €	120 328 €	14 €	0 €	9 672 €
7		1 619 €	121 935 €	12 €	0 €	8 065 €
8		1 619 €	123 544 €	10 €	0 €	6 456 €
9		1 619 €	125 155 €	8 €	0 €	4 845 €
10		1 619 €	126 768 €	6 €	0 €	3 232 €
11		1 619 €	128 383 €	4 €	0 €	1 617 €
12		1 619 €	130 000 €	2 €	0 €	0 €
Total		19 428 €	130 000 €	157 €	0 €	0 €

Synthèse

Liste des annexes :

- Justificatif de disposition des fonds

- tableau amortissement previsionnel THOMAS.pdf